



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 20/02/2025

ID : 056-200008696-20250213-DEL_20252-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du
11 février 2025

DEL_20252

Objet de la Délibération

DELEGATION DE POUVOIRS DU COMITE AU PRESIDENT - COMPTE-RENDU

Suite à la convocation en date du 3 février 2025, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le mardi 11 février 2025 à 17 heures 30, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence d'André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Gaëlle LE STRADIC, Aurélie MARTORELL, Anne JEHANNO, André HARTEREAU, Fabrice LEBRETON, Claudine CORPART

Absents excusés :

Delphine ALEXANDRE, Anne GALLO, Stéphane LOHEZIC, Sophie PALANT-LE-HEGARAT, Laurent DUVAL

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 26/02/2025

ID : 056-200008696-20250213-DEL_20252-DE

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE

DU 11 FEVRIER 2025

DELEGATION DE POUVOIRS DU COMITE AU PRESIDENT - COMPTE-RENDU

Par délibérations en dates des 12 novembre 2020, 14 décembre 2022 et 10 octobre 2023, le Syndicat Mixte a délégué une partie de ses pouvoirs au Président, conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales et des statuts du Syndicat Mixte.

Les actes pris dans le cadre de cette délégation sont les suivants :

OCCUPATION

- IFCE - Occupation de locaux - Convention 2024-12-015
- Frédéric LE BLAY - Résidence d'artiste associé - Convention 2024-12-016
- Alexandre DEPAGNE - Mise à disposition d'espaces - Convention 2025-01-001

FINANCES

- Régie de recettes du Haras d'Hennebont - Avenant 1

MARCHES PUBLICS (voir tableau annexé)

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales et notamment celles de l'article L.5211-10 ;
Vu la délibération du 12 novembre 2020 ;
Vu la délibération du 14 décembre 2022 ;
Vu la délibération du 10 octobre 2023 ;

Article unique : **PREND ACTE** des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation de pouvoirs consentie par le Comité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU PRESIDENT - MARCHES - HA

Envoyé en préfecture le 13/02/2025
 Reçu en préfecture le 13/02/2025
 Publié le 20/02/2025
 ID : 056-200008696-20250213-DEL_20252-DE

Objet du marché	Numéro du marché	Lot	Durée du marché	Titulaire	Code postal	Ville	Montant du marché	Date du marché
MARCHES PASSES SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE								
Contrats assurance Haras	24013	Lot n°2 : Flotte automobile	36 mois	GROUPAMA LOIRE BRETAGNE	35012	Rennes	7 177,92 €	11/12/2024
Contrats assurance Haras	24014	Lot n°3 : Responsabilité civile	36 mois	WTW HIPCOVER	56323	Lorient	12 546,00 €	11/12/24